

Application de l'article 51bis du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal. Question orale de G. VAN GOIDSENHOVEN, Conseiller communal, relative au stationnement dangereux, aux dépôts d'immondices, au trottoir inachevé et aux ornières, avenue du Luizenmolen.

G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOIDSENHOVEN leest volgende tekst voor:

Les habitants de l'avenue du Luizenmolen et de la rue de Scherdemael nous indiquent les problèmes suivants :

- Le parking des voitures de certains habitants posent problème car il est dangereux: voitures et camionnettes régulièrement parkées à moins de 5m d'un passage pour piétons. Les voitures qui entrent dans la rue de Scherdemael ne peuvent voir les piétons qui s'engagent sur le passage pour piétons. Pouvez-vous me dire si cette situation est connue et fait l'objet d'un suivi de notre cellule de contrôle ?

- Les sacs d'immondices sont sortis tous les jours de la semaine, sans tenir compte des jours de passage des camions de « Bruxelles-Propreté ». Quel suivi est donné à cette situation problématique qui semble devenir permanente ?

- Le trottoir devant le passage piéton avenue du Luizenmolen n'est toujours pas refait. Seule la piste cyclable est faite. Peut-on me dire quand cette réfection sera effectuée ?

- Enfin, une importante ornière s'est créée à l'angle de la rue de Scherdemael et de l'avenue du Luizenmolen à l'occasion de la construction des logements sociaux. Pourriez-vous me dire si ce problème a été relevé par les services communaux et si cette dégradation de la voirie sera traitée ?

Madame l'Échevine MÜLLER-HÜBSCH répond que la question du parking des voitures posant problème est délicate. Le Collège a déjà discuté de ce problème en commission de mobilité avec la police. La police est au courant et le Collège va prendre des mesures nécessaires.

Aussi, le Collège est au courant du problème du trottoir. Il y avait quelques semaines d'ici subsistait un mix des pierres rouges et blanches mais cela a été refait à la demande du Collège par la société qui a rénové les trottoirs. Le trottoir est donc à nouveau réutilisable.

Monsieur l'Échevin NEUZY ajoute que le service « Propreté » mettra les calendriers à nouveau dans toutes les boîtes pour rappeler les bons jours de sorties de collectes.

G. VAN GOIDSENHOVEN demande si le problème de l'ornière a été identifié ? Le service « Travaux publics » va-t-il y remédier d'une façon ou d'une autre ?